Commune de Pietrosella

FICHE D'INSCRIPTION
STAGE MULTI-ACTIVITES
PIETROSELLA

Localisation : Halle des sports, Lieu dit Macutello, 20166 Pietrosella
Organisateur : Mairie de Pietrosella, annexe Sorbella, 20166 Pietrosella
Et les clubs et associations : Rive-Sud Volley-ball, Pietrosella Taekwondo, GFCA Handball, Pietrosella escalade, Le Thé-à Trois, Théâtre du Sens, Tatiana Sana, Sous l'Arbousier, Basketball club d'Ajaccio, ASP.
Référent : Margaux Paoli, responsable culture et proximité
margaux.paoli@pietrosella.fr ; 06.13.26.47.75

Objet

Dans le cadre de son Contrat Territorial Jeunesse coconstruit et co-financé par les services Jeunesse et Sport, la Collectivité de Corse et la CAF, la commune de Pietrosella propose des stages multi-activités aux jeunes enfants de 6 à 12 ans, résidants ou scolarisés à Pietrosella (prioritairement).

Ces stages doivent permettre de s'initier et de découvrir diverses disciplines en toute sécurité avec des encadrants qualifiés et en s'appuyant sur les associations sportives locales et les équipements sportifs municipaux.

Organisation

Présentation générale

- Il s'agit d'un stage sportif de 4 jours pendant les vacances scolaires (lundi, mardi, jeudi, vendredi) en journée complète.
- Une journée type se déroule de 8h30 à 17h00.
- L'accueil se fait entre 08h30 et 09h00 et le départ entre 16h30 et 17h00

Les parents ont jusque 16h45 maximum pour venir récupérer leurs enfants. Passé 17h00, l'enfant ne sera plus sous la responsabilité de la commune.

Commune de Pietrosella

L'inscription

L'inscription est réservée en priorité aux enfants résidants de la commune ou scolarisés à l'école de Pietrosella. Les autres enfants pourront être accueillis selon les places disponibles.

- L'inscription se fait uniquement pour le stage complet et en journée complète
- Effectif maximum pour le stage : 36 enfants

Pour que l'inscription soit définitive, le dossier doit parvenir complet une semaine avant le stage.

Les détails de fonctionnement sont explicités dans le Règlement Intérieur.

Inscription

Afin de procéder à l'inscription de votre enfant au stage multi-activités vous devez remplir et nous retourner les documents listés ci-dessous.

Documents à remplir et à retourner

- La fiche sanitaire de liaison
- La fiche des autorisations

Documents à fournir

- Justificatif de domicile
- Attestation d'assurance responsabilité civile
- Questionnaire de santé ou Certificat médical d'aptitude à la pratique sportive (selon les réponses)

En main propre à l'accueil de la mairie ou par mail (mairie.pietrosella@wanadoo.fr).

Commune de Pietrosella

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Stage souhaité (vacances scolaires de la Toussaint)

☐ Semaine 1 (23, 24, 26, 27 octobre)
Volleyball, basketball, football, théâtre et ateliers créatifs

☐ Semaine 2 (30, 31, 2 et 3 novembre)
Taekwondo, handball, escalade, théâtre et yoga

	Enfant 1	Enfant 2	Enfant 3
Nom et prénom			
Date de naissance			
Lieu de naissance			

Parent 1 ou représentant légal

Nom : ……

Prénom : ……

Adresse : ……

Code postal : ……Ville : ……

Téléphone : ……

Mail : ……

Parent 2 ou représentant légal

Nom : ……

Prénom : ……

Adresse : ……

Code postal : ……Ville : ……

Téléphone : ……

Mail : ……

Commune de Pietrosella

FICHE DES AUTORISATIONS

Autorisation pour venir récupérer l'enfant

Je soussigné : ……

Responsable légal de l'enfant : ……

Autorise les personnes majeures (munies d'une pièce d'identité) nommées ci-dessous à venir chercher mon/mes enfants) : ……

NOM	PRENOM	LIEN DE PARENTE	NUMERO DE TELEPHONE

Droits à l'image :
L'enfant,
☐ Est autorisé à être photographié ou filmé par les animateurs dans le cadre des activités à des fins pédagogiques pour :
- Des reportages photos
- Les publications communales (newsletter, réseaux sociaux)

☐ N'est pas autorisé à être photographié ou filmé

Règlement intérieur
☐ La famille s'engage à suivre le règlement intérieur.

Nom et prénom du ou des représentants légaux :

Fait à :
Le :

Signature(s) :

Commune de Pietrosella

<u>FICHE SANITAIRE DE LIAISON</u> (Document confidentiel)

Nom du mineur : ……..

Prénom : ……..

Date de naissance : ……..

Sexe : ……..

Cette fiche permet de recueillir des informations utiles concernant votre enfant.

Poids : ……. Taille : ……..

L'enfant suit 'il un traitement médical ?

☐ OUI ☐ NON

Si oui joindre une ordonnance récente (original) et les médicaments correspondants (boites de médicament dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice).

AUCUN MEDICAMENT NE POURRA ETRE ADMINISTRÉ SANS ORDONNANCE

<u>Allergies</u>

Asthme :	☐ OUI	☐ NON
Alimentaire :	☐ OUI	☐ NON
Médicamenteuse :	☐ OUI	☐ NON

Autres : ……..

Si votre enfant est allergique il sera nécessaire de fournir un certificat médical précisant la cause de l'allergie, les signes évocateurs et la con duite à tenir.

<u>Difficultés de santé :</u>

L'enfant présente t'il des difficultés de santé (maladie, hospitalisation, opération prévue ou autre), et/ou suit 'il un accompagnement rééducatif (kinésithérapie, orthoptiste, psychomotricité, autre).

Précisez : ……..

Commune de Pietrosella

L'enfant porte-t-il des lentilles, lunettes, prothèses auditives, prothèses dentaires ?

☐ OUI ☐ NON

Précisez : ……..

L'enfant suit-il un régime alimentaire particulier ?

☐ OUI ☐ NON

Précisez : ……..

Responsables légaux de l'enfant

Parent 1 ou représentant légal

Nom : ……

Prénom : ……

Adresse : ……

Code postal : ……Ville : ……

Téléphone : ……

Mail : ……

Parent 2 ou représentant légal

Nom : ……

Prénom : ……

Adresse : ……

Code postal : ……Ville : ……

Téléphone : ……

Mail : ……

Commune de Pietrosella

PERSONNES A CONTACTER EN CAS D'URGENCE (en l'absence des responsables légaux)

Nom : ……

Prénom : ……

Adresse : ……

Code postal : ……Ville : ……

Téléphone : ……

Mail : ……

Médecin traitant

Nom : ……

Téléphone : ……

Je soussigné, …… responsable légal de l'enfant ……, déclare exact les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable du stage à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, intervention chirurgicale, hospitalisation) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

Date :
Signature :

QUESTIONNAIRE RELATIF À L'ÉTAT DE SANTÉ DU SPORTIF MINEUR EN VUE DE L'OBTENTION, DU RENOUVELLEMENT D'UNE LICENCE D'UNE FÉDÉRATION SPORTIVE OU DE L'INSCRIPTION À UNE COMPÉTITION SPORTIVE AUTORISÉE PAR UNE FÉDÉRATION DÉLÉGATAIRE OU ORGANISÉE PAR UNE FÉDÉRATION AGRÉÉE, HORS DISCIPLINES À CONTRAINTES PARTICULIÈRES

(Annexe II-23, art. A. 231-3 du code du sport)

Avertissement à destination des parents ou de la personne ayant l'autorité parentale :
Il est préférable que ce questionnaire soit complété par votre enfant, c'est à vous d'estimer à quel âge il est capable de le faire.
Il est de votre responsabilité de vous assurer que le questionnaire est correctement complété et de suivre les instructions en fonction des réponses données.

Faire du sport : c'est recommandé pour tous.
En as-tu parlé avec un médecin ? T'a-t-il examiné (e) pour te conseiller ?
Ce questionnaire n'est pas un contrôle. Tu réponds par OUI ou par NON, mais il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Tu peux regarder ton carnet de santé et demander à tes parents de t'aider.

Tu es une fille ☐ un garçon ☐	**Ton âge : ☐ ☐ ans**	
Depuis l'année dernière	**OUI**	**NON**
Es-tu allé (e) à l'hôpital pendant toute une journée ou plusieurs jours ?	☐	☐
As-tu été opéré (e) ?	☐	☐
As-tu beaucoup plus grandi que les autres années ?	☐	☐
As-tu beaucoup maigri ou grossi ?	☐	☐
As-tu eu la tête qui tourne pendant un effort ?	☐	☐
As-tu perdu connaissance ou es-tu tombé sans te souvenir de ce qui s'était passé ?	☐	☐
As-tu reçu un ou plusieurs chocs violents qui t'ont obligé à interrompre un moment une séance de sport ?	☐	☐
As-tu eu beaucoup de mal à respirer pendant un effort par rapport à d'habitude ?	☐	☐
As-tu eu beaucoup de mal à respirer après un effort ?	☐	☐
As-tu eu mal dans la poitrine ou des palpitations (le cœur qui bat très vite) ?	☐	☐
As-tu commencé à prendre un nouveau médicament tous les jours et pour longtemps ?	☐	☐
As-tu arrêté le sport à cause d'un problème de santé pendant un mois ou plus ?	☐	☐

Depuis un certain temps (plus de 2 semaines)		
Te sens-tu très fatigué (e) ?	☐	☐
As-tu du mal à t'endormir ou te réveilles-tu souvent dans la nuit ?	☐	☐
Sens-tu que tu as moins faim ? que tu manges moins ?	☐	☐
Te sens-tu triste ou inquiet ?	☐	☐
Pleures-tu plus souvent ?	☐	☐
Ressens-tu une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es faite cette année ?	☐	☐
Aujourd'hui		
Penses-tu quelquefois à arrêter de faire du sport ou à changer de sport ?	☐	☐
Penses-tu avoir besoin de voir ton médecin pour continuer le sport ?	☐	☐
Souhaites-tu signaler quelque chose de plus concernant ta santé ?	☐	☐
Questions à faire remplir par tes parents		
Quelqu'un dans votre famille proche a-t-il eu une maladie grave du cœur ou du cerveau, ou est-il décédé subitement avant l'âge de 50 ans ?	☐	☐
Etes-vous inquiet pour son poids ? Trouvez-vous qu'il se nourrit trop ou pas assez ?	☐	☐
Avez-vous manqué l'examen de santé prévu à l'âge de votre enfant chez le médecin ? **(Cet examen médical est prévu à l'âge de 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans, entre 8 et 9 ans, entre 11 et 13 ans et entre 15 et 16 ans.)**	☐	☐

Si tu as répondu OUI à une ou plusieurs questions, tu dois consulter un médecin pour qu'il t'examine et voit avec toi quel sport te convient. Au moment de la visite, donne-lui ce questionnaire rempli.

Commune de Pietrosella

REGLEMENT INTERIEUR
STAGE MULTI-ACTIVITES
PIETROSELLA

Localisation : Halle des sports, Lieu-dit Macutello, 20166 Pietrosella
Organisateur : Mairie de Pietrosella, annexe Sorbella, 20166 Pietrosella
Et les clubs et associations : Rive-Sud Volley-ball, Pietrosella Taekwondo, GFCA Handball, Pietrosella escalade, Le Thé-à Trois, Théâtre du Sens, Tatiana Sana, Sous l'Arbousier, Basketball club d'Ajaccio, ASP.
Référent : Margaux Paoli, responsable culture et proximité
margaux.paoli@pietrosella.fr ; 06.13.26.47.75

Objet

Dans le cadre de son Contrat Territorial Jeunesse coconstruit et co-financé par les services Jeunesse et Sport, la Collectivité de Corse et la CAF, la commune de Pietrosella et les clubs et associations cités ci-dessus proposent des stages multi-activités aux jeunes enfants de 6 à 12 ans, résidants ou scolarisés à Pietrosella.

Ces stages doivent permettre de s'initier et de découvrir diverses disciplines en toute sécurité avec des encadrants qualifiés et en s'appuyant sur les associations sportives locales et les équipements sportifs municipaux.

Organisation

Présentation générale
Il s'agit d'un stage sportif de 4 jours pendant les vacances scolaires (lundi, mardi, jeudi, vendredi) en journée complète.
Une journée type se déroule de 8h30 à 17h00.
Les parents ont jusque 16h45 maximum pour venir récupérer leurs enfants. Passé 17h00, l'enfant ne sera plus sous la responsabilité de la commune.

Commune de Pietrosella

Activités

Toutes les activités sont encadrées par des éducateurs sportifs diplômés d'Etat conformément à la réglementation en vigueur.
Les activités proposées sont adaptées en fonction de l'âge et des capacités des enfants.
Un planning sera établi pour chaque période de stage.
Les activités se dérouleront dans les sites sportifs de la commune de Pietrosella.

L'accueil

L'enfant et son responsable légal se présentent au responsable à leur arrivée. Un pointage est alors effectué. Un enfant qui ne fait pas l'objet d'un pointage est considéré comme ne participant pas au déroulement de la journée et comme n'étant pas sous la responsabilité de la commune. Aucun enfant ne sera autorisé à partir seul.
Dès sa sortie hors du site d'activités, l'enfant n'est plus sous la responsabilité de la commune.
Sauf indications particulières, l'enfant ne peut être récupéré par une autre personne que son responsable légal (à indiquer sur le dossier si c'est le cas et joindre une autorisation).

La restauration et le goûter

Les repas doivent être pris en charge par la famille, une salle sera mise à disposition par la commune pour que les enfants puissent déjeuner. Durant le temps de midi, l'enfant reste sous la responsabilité des éducateurs.
Le goûter devra être amené par l'enfant.

Modalités d'inscription

Les demandes d'inscription sont à effectuer auprès de la mairie. Elles sont étudiées en fonction des places disponibles. Elles doivent correspondre aux critères exigés (âge et lieu de résidence ou de scolarisation).
Effectif maximum pour le stage : 36 enfants
Pour que l'inscription soit définitive, le dossier doit parvenir complet une semaine avant le stage.

La liste des pièces demandées se compose ainsi :

- Fiche d'inscription dûment complétée
- Fiche sanitaire et fiche d'autorisation
- Attestation d'assurance responsabilité civile
- Justificatif de domicile
- Questionnaire de santé ou Certificat médical (selon les réponses)

La participation des familles

Les tarifs uniques sont fixés par le conseil municipal.
Le règlement des prestations s'effectue par chèque (à l'ordre du Trésor Public).

Absence, annulation et modalités de remboursement

En cas d'annulation pour :

- Maladie justifiée par un certificat médical fourni dans un délai maximum de 48 heures, le remboursement sera effectué.

Toute demande de remboursement doit être faite par écrit, adressée au Centre Communal d'Action Sociale, accompagnée du certificat médical en cas de maladie, d'un RIB et du reçu PRZ.

- Si le stage est annulé pour manque d'effectif un remboursement sera effectué.

Relation avec la famille

Le dossier

Le dossier représente le lien entre les parents et l'équipe d'encadrement à qui l'enfant est confié. Il est important qu'il soit dûment complété, en particulier concernant les renseignements sanitaires ainsi que les numéros de téléphone.

Les traitements médicaux

L'équipe d'encadrement ne peut en aucun cas donner un médicament par voie orale ou inhalée à un mineur.
Lorsqu'un mineur suit un traitement médical, son responsable légal doit fournir, en plus des médicaments, l'ordonnance. Les médicaments comporteront le nom et le prénom de l'enfant.
L'enfant prendra son traitement sous la surveillance d'un éducateur ou un parent viendra lui donner si c'est possible.

Absence, maladie et accident

En cas d'absence ou de retard, les parents sont tenus de contacter le coordinateur au 04 95 53 50 50.
En cas de retrait exceptionnel de l'enfant, le responsable légal devra signer une décharge auprès du coordinateur, mais aucun remboursement ne sera effectué.

L'état physique de l'enfant doit être compatible avec la vie en collectivité. Toute particularité concernant l'état de santé de l'enfant ou toute maladie contagieuse doit être immédiatement signalée.

Les parents devront signaler à l'animateur présent tout problème susceptible de gêner l'enfant pendant sa journée au centre (blessures, rhume, otites,...).
La direction se réserve le droit de refuser l'accueil d'un enfant dont l'état de santé est incompatible avec la vie en collectivité et les activités du centre.

En cas d'accident ou de maladie durant les activités :

La procédure de mise en œuvre par le personnel d'encadrement est la suivante :
- Blessures sans gravité : les soins sont apportés par l'éducateur grâce à la trousse de secours dont le contenu est conforme à la réglementation en vigueur. Les soins seront consignés dans un registre.
- Accident : Les parents seront appelés et, si l'état de l'enfant le nécessite et après vérification de l'autorisation des parents sur la fiche d'inscription, l'encadrant prendra les mesures (traitement médical, intervention chirurgicale, hospitalisation) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

Assurances, droit à l'image

La commune de Pietrosella a contracté les assurances nécessaires à la couverture de ses responsabilités. Toutefois, il est obligatoire que l'enfant soit couvert en responsabilité civile par le régime de ses parents ou de la personne qui en est responsable pour :
- Les dégâts occasionnés aux installations ou matériels imputables à l'enfant.

Commune de Pietrosella

- Les dommages causés par l'enfant à autrui
- Les accidents survenus lors de la pratique des activités.

Il est conseillé aux parents ou à la personne qui est légalement responsable de l'enfant de souscrire une garantie individuelle « accident corporel ».

Sur la fiche d'inscription, il sera demandé une autorisation de filmer et de prendre des photos pendant les activités choisies pour une utilisation éventuelle à but non lucratif dans les supports d'informations de la commune.

Trousseau et objets personnels

Pour que votre enfant soit prêt à donner le meilleur de lui-même pendant les activités, il lui est demandé d'avoir :

- Une tenue vestimentaire adaptée à la pratique de l'activité choisie
- Des chaussures adaptées à la pratique du sport et réservées à la pratique du sport dans la halle (cette paire de chaussures doit être dans un sac et ne pas être portée en dehors de la halle).
- Une bouteille d'eau ou une gourde.
- Une casquette (pour les activités extérieures s'il y a du soleil)

La commune de Pietrosella décline toute responsabilité en cas de vol ou de perte d'objets personnels.

Cas d'exclusion

Dans le cas où l'enfant, par son comportement, mettrait en danger sa sécurité et celle d'autrui ou viendrait à perturber de manière répétée le bon déroulement des activités, l'équipe d'encadrement se réserve le droit de procéder à la fin de la journée à son exclusion temporaire ou définitive du dispositif. Dans ce cas, les parents se verraient obligés de récupérer l'enfant

Le responsable légal reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement intérieur et s'engage à le respecter en complétant la partie figurant sur la fiche d'inscription.

En cas de non-respect du règlement intérieur, il pourra être décidé d'exclure temporairement l'enfant de la structure.